

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 61 (1973)

Heft: 2

Rubrik: Le monde du travail

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

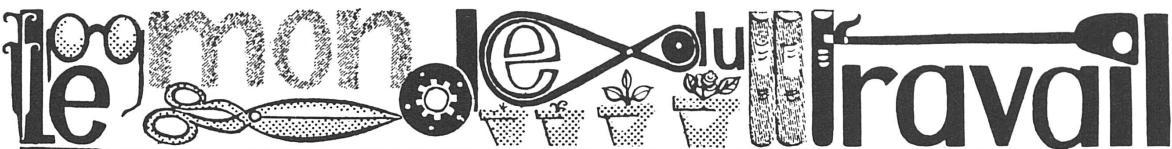
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ALLÔ LA VILLE
ICI, LA CAMPAGNE**



Un nouveau métier pour nos filles:

Hôtesse en milieu rural

A quelques kilomètres au nord d'Avignon, dans cette merveilleuse région provençale riche en crus prestigieux, un village nommé Violès.

C'est là que s'est ouverte il y a quatre ans une école professionnelle et ménagère permettant d'acquérir une formation nouvelle : celle d'hôtesse en milieu rural.

Pensée puis créée par les responsables de la Mutualité locale Agricole du Vaucluse, elle est à la fois une réponse à l'attente des jeunes femmes soucieuses de leur avenir et une formule intelligente tendant à valoriser l'enseignement ménager qui, en France comme ailleurs, vit une période de crise !

Dans leur impatience à se réaliser, jeunes filles citadines ou rurales s'engagent au plus tôt dans la voie qui conduit à une activité lucrative en délaissant une formation pratique.

L'exemple de Violès va-t-il donner une nouvelle jeunesse à cet enseignement placé ici dans un contexte attractif et conduisant à une profession paragénociale des plus féminines ?

Affichant complet depuis son ouverture et pouvant même se montrer sélective dans le choix de ses candidates, l'école de la Mutualité Agricole du Vaucluse mérite que nous nous y arrêtons quelques instants.

Exploiter le gisement touristique

On estime en France que le 50% des estivants en vacances séjournent à la campagne. Les structures d'un tourisme social s'y établissent — colonies de vacances, écoles des neiges, foyer pour le troisième âge — et l'amélioration des moyens de déplacement rend aujourd'hui accessible n'importe quel lieu même reculé. Détenteurs d'un patrimoine tant prisé des citadins, les ruraux réalisent enfin tout l'attrait que peuvent représenter la forêt, un plan d'eau, une rivière, véritables infrastructures touristiques.

Mais l'accueil de l'hôte de passage ne s'improvise pas, pas plus qu'il ne suffit d'afficher à sa porte « Gîte de France » pour participer à la vie touristique d'une région. Il faut s'y préparer, rendre les lieux accueillants et acquérir une formation qui permette de jouer avec assurance son rôle d'hôtesse.

C'est ce qui a amené la Mutualité sociale agricole du Vaucluse à créer cette première école de France préparant à de multiples activités de la branche touristique. Ce centre de formation professionnelle est ouvert à toutes jeunes filles ou jeunes femmes désireuses

- soit d'exercer un emploi dans les organismes déjà existants (villages de vacances, hôtellerie, syndicats d'initiative, restaurants, campings) ;
- soit de créer elles-mêmes ces structures d'accueil en complément de l'exploitation agricole familiale (gîtes ruraux, relais équestres, auberges de campagne, stands de produits locaux et régionaux) ;
- soit de participer à l'animation culturelle et artistique de villages.

50% sont filles d'exploitants

Les études sont réparties sur deux ans et comprennent des cycles de formation de 1200 heures et des stages rétribués.

L'école peut accueillir quarante élèves. Le nombre des admissions ne cesse d'augmenter, la sélection des élèves est devenue plus stricte. Elles doivent prouver une excellente formation scolaire (baccalauréat si possible) et posséder des qualités morales indispensables à un avenir professionnel requérant honnêteté, disponibilité et aisance dans les contacts humains.

Les élèves viennent de toutes les régions de la France et le 50% sont des filles d'exploitants agricoles.

Le financement des études est à la charge des élèves qui peuvent toutefois espérer une aide du ministère de l'Agriculture ou du Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles.

Une vaste culture générale

Le programme d'enseignement laisse une large place à la culture générale. Outre l'étude du français et de l'anglais, les élèves de Violès peuvent y acquérir les qualités indispensables à une hôtesse qui ne se contente pas d'offrir table et gîte : l'hôte de passage entend être renseigné sur les curiosités touristiques de la région qu'il

visite et découvrir des itinéraires inédits. Pour ce rôle d'informaticrice, il faudra donc enrichir ses connaissances géographiques, historiques et littéraires. L'enseignement que nous donnons doit sensibiliser nos élèves au passé de leur région respective et susciter en elles le besoin de recherche dans le domaine des arts » nous dit la directrice du centre. Des cours plus directement en rapport avec l'aménagement des structures d'accueil traitent de la décoration et de l'équipement intérieur. Enfin des réalisations pratiques — décapages de meubles anciens, pose de tapisserie, etc. — permettent aux futures hôtesse de tirer parti de l'environnement qu'elles dessinent au tourisme.

Outre les branches traditionnelles d'économie familiale, le programme comprend aussi celles qui conduisent à une bonne gestion d'un centre d'accueil : secrétariat et comptabilité, dactylographie, sciences économiques (législation familiale et agricole).

L'inventaire de la gastronomie française

A côté d'un enseignement technologique touchant aux bases de la biologie humaine, l'école de Violès oriente ses futurs cordon bleus vers le charme de la gastronomie régionale. A raison d'une contrée de France par semaine, c'est l'inventaire systématique de ce que chaque province apporte de meilleur à l'art du bien-manger français. On profite d'inviter au cours de ces semaines spécifiques à une région, un maire ou un notable du pays évoqué. Et c'est ainsi qu'à travers la gastronomie, les élèves de Violès découvrent leur pays et que la France découvre Violès.

Le succès rencontré par ce centre professionnel s'explique par la qualité d'un enseignement qui a su tenir compte des intérêts nouveaux de la jeune génération et par une structure qui permet aux élèves majeures de suivre les cours en qualité d'externes. Celles-ci sont logées chez des particuliers dans un rayon de quelques kilomètres autour de l'école. À une époque où notre jeunesse manifeste une aversion farouche pour la vie d'internat, il vaut la peine de signaler cette expérience.

Visites et stages

La formation d'hôtesse est complétée par la visite de réalisations régionales et des stages pratiques dans des centres touristiques.

Individuellement ou en groupe, les élèves de Violès ont étudié diverses réussites : le village de Bonneval — petit bourg montagnard près du parc de la Vanoise, et retrouvant vie grâce au tourisme — des centres d'artisanat ou des « Gîtes de France ». C'est dans l'un d'eux situé en plein vignoble des Côtes du Rhône que nous avons découvert le charme de ce tourisme nouveau. Cette forme d'accueil qui vous ouvre la porte d'une maison vigneronne où pour un mini-prix de pension défiant toute concurrence vous découvrez en même temps qu'un coin de France le cœur généreux d'une famille rurale. C'est donc à bonne source que les élèves de Violès s'en vont chercher l'initiation à leur futur métier.

Yv. Bastardot

Cette chronique « Allô la ville, ici la campagne » est la dernière que signe dans notre journal Yvonne Bastardot, notre fidèle collaboratrice depuis 1965.

Mois après mois, elle a exposé les problèmes inhérents au métier d'agriculteur, métier qu'elle a su valoriser aux yeux des citadines, souvent trop centrées sur leurs propres préoccupations, en les invitant à mieux regarder ces paysannes que les habitants des villes connaissent si mal.

Yvonne Bastardot a fait œuvre utile en rapprochant les unes des autres, aussi est-ce avec regret que nous devons la laisser poser la plume pour se consacrer à un autre travail. Mais nous lui sommes reconnaissantes de tout ce qu'elle nous a appris sur ce métier d'agriculteur si important pour l'avenir de notre pays. Et nous lui disons : Merci et bonne route !

La rédactrice.

Elle aime son métier!

Elle avait commencé par être secrétaire, mais ce métier ne lui plaisait pas. Alors elle a décidé de se tourner vers la médecine dentaire, en tant qu'aide.

— Ce nouveau métier me passionne...

— Et pourquoi donc ?

— Sa variété d'abord. On y fait de tout : du lavage des verres à la stérilisation, en passant par la préparation des patients et des amalgames. Mais ce que je recherche surtout, c'est le contact avec la clientèle. Là, on ne peut rêver mieux. Vous êtes un peu ce que la maîtresse enfantine est à la maternelle : la confidente du patient, lequel ose vous dire ce qu'il ne dit pas au docteur. Il a peur et vous le rassurez. Les enfants, surtout, lesquels réagissent mieux avec nous quand ils sont seuls, c'est-à-dire quand la mère n'est pas présente.

— Pourriez-vous nous décrire l'une de vos journées ?

— Mais certainement ! Je n'habite pas la ville où je travaille. Mon train m'y dépose le matin à 7 h. 45. En arrivant ici, je mets ma blouse et prépare le cabinet dentaire. Il s'agit alors de chauffer la turbine. Vous savez, cette fraise qui siffle et fait peur au patient... Puis la ronde des patients commence. Vers 10 heures, c'est l'heure du courrier. A 11 heures, j'enchaine le stérilisateur pour les instruments, et à 11 h. 45, je vidange la pompe à salive, donne un coup d'éponge au lavabo, range les instruments essuyés et recharge le linge. Puis je sors les fiches des patients de l'après-midi. Après quoi, je vais dîner en ville.

— Et l'après-midi ?

— Je suis à mon poste à 13 h. 45, le premier patient arrivant à 14 heures. Aussitôt, je remplis les godets de désinfectant et d'alcool. A 15 heures, c'est l'heure du jus d'orange du docteur, et à 16 heures, celle de mon café. A 16 h. 10, le facteur apporte le courrier, et à 17 heures, je stérilise de nouveau les instruments. Le dernier rendez-vous étant inscrit pour 17 heures également, c'est à 17 h. 30, où a lieu le départ du dernier patient de la journée, que je remplis la boîte à coton, nettoie les lavabos et range le cabinet, pour pouvoir partir à 18 heures.

— Une journée bien remplie...

— Oui, il y a beaucoup à faire. Avant de quitter le cabinet, il faut encore vidanger la pompe à salive, rem-

plir l'humidificateur, balayer, et sortir les fiches pour le matin suivant.

— En somme, vous êtes toujours sur vos jambes.

— Au début, c'est très pénible, en effet, d'être constamment debout. Et il y a des tas de petits travaux qu'il faut faire « entre deux » et dont je ne vous ai pas encore parlé : rédiger le courrier, transcrire les honoraires, faire des rapports d'assurance, répondre au téléphone et à la porte, introduire les patients dans le cabinet, leur mettre leur serviette, sortir les brûlures, le miroir et la sonde, et les placer sur le plateau du docteur, remplir le verre, et être appelée sans cesse, dix minutes après la mise en place du patient, pour préparer la porcelaine, l'amalgame ou autre. Au début, j'avais les chevilles enflées. Mais après, on s'habitue. Et moi j'aime ça. Il faut que ça bouge ! Je ne peux pas rester assise longtemps.

— Que feraien les médecins-dentistes sans leurs aides ?

— C'est bien ce que je pense. J'ai moi-même été absente pour cause de maladie. Eh bien, mon patron s'est alors rendu compte de tout le travail que je fais... Pourtant, c'est un métier assez simple. Il faut simplement rester calme, surtout quand le dentiste et le patient sont énervés. Mais il faut quand même être rapide.

— Vous arrivez-t-il d'être la cliente de votre patron ?

— Bien sûr ! Alors, là, c'est merveilleux. Pour une fois, c'est le dentiste qui me sert ! J'ai d'ailleurs un patron épaulant et j'aime énormément notre cadre de travail.

J. T.



L'aide en médecine dentaire

Elle est l'auxiliaire du médecin-dentiste. Elle reçoit et installe le patient, prépare les instruments et appareils nécessaires, assiste le praticien au fauteuil, passe les instruments, aspire avec la canule, tient les écarteurs, tamponne les plaies, prépare les matériaux utilisés par le médecin-dentiste, par exemple les ciments, amalgames, pâtes pour empreintes, elle nettoie et stérilise les instruments et les met en place, elle entretient les installations, développe et classe les radiographies, reçoit les appels téléphoniques, fixe les rendez-vous, contrôle le stock de matériaux et de médicaments, effectue les commandes, s'occupe de la correspondance, établit et envoie les notes d'honoraires, et tient à jour le livre de compte de chèques postaux et le livre de caisse.

APTITUDES REQUISSES

Bonne santé, bonne vue, pouvoir supporter la station debout. Etre très méthodique et d'une propreté rigoureuse. Savoir organiser son travail. Aimer le contact avec les gens et être de caractère agréable. Avoir du tact et une discrétion absolue. Aspect soigné. Compréhension rapide. Bonne mémoire. Intelligence et habileté manuelle.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : avoir suivi la classe supérieure VD, ou avoir été bonne élève jusqu'à la fin de la scolarité primaire. Il est nécessaire de connaître la dactylographie.

Age minimum d'entrée en apprentissage : 16 ans révolus.

Durée de l'apprentissage :

2 ans, la 2ème année 100 heures environ de cours théoriques et pratiques, à Genève, Sion et Lausanne.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Cours de base : connaissances générales de la profession. Notions d'anatomie, physiologie et pathologie. Hygiène, bactériologie. Connaissance des médicaments, matériaux, instruments et appareils. Développement des radiographies. Entretien et soins aux installations. Aide opératoire (directives concernant l'assistance du médecin-dentiste). Emploi du téléphone. Comportement à l'égard des patients. Notions de comptabilité simple (quittances, contrôle des bulletins de livraison, inscriptions dans le livre de c.c.p. et le livre de caisse, établissement d'un chèque postal). Dactylographie (jusqu'à 120 frappes/minute).

Branches facultatives, mais recommandées : cours de samaritain, cours de sténographie, cours de langue étrangère (conversation).

Cours de perfectionnement : psychologie appliquée (comportement à l'égard des patients et mise en confiance de ces derniers). Aide opératoire (collaboration avec le médecin-dentiste et son aide, avec démonstrations pratiques au fauteuil, touchant toutes les spécialités de la médecine dentaire). Prophylaxie (bases théoriques et pratiques sur l'hygiène buccale journalière, afin que l'aide puisse enseigner la technique du brossage des dents et entreprendre des applications fluorées). Techniques radiographiques courantes (instructions pratiques relatives à la prise de clichés radiographiques). Premiers soins (en particulier mesures à prendre lors d'incidents survenant chez le patient au cabinet dentaire). Travaux techniques auxiliaires (instructions et exercices pratiques sur le coulage d'empreintes, etc.). Comptabilité et correspondance.

Contrat d'apprentissage : il est fait par la Société suisse d'Odontostomatologie.

Certificat : certificat de capacité après examen final.

Perfectionnement : la titulaire du certificat de capacité qui a travaillé une année au moins dans un cabinet après l'obtention du certificat et qui connaît une seconde langue peut suivre un cours de perfectionnement qui a lieu le soir.

Diplôme : diplôme SSO d'aide en médecine dentaire.

La demande : les aides en médecine dentaire diplômées, donc hautement qualifiées, sont très recherchées.

Perspectives d'avenir :

l'aide en médecine dentaire peut travailler au cabinet d'un médecin-dentiste, dans une clinique dentaire ambulante, une clinique dentaire scolaire, une polyclinique ou un institut dentaire. Diplômée SSO, elle peut contribuer à la formation des apprentices ou enseigner aux patients les mesures de prévention des maladies bucco-dentaires, appliquer des solutions fluorées, prendre des clichés radiographiques, exécuter des petits travaux de laboratoire (par ex. couler un modèle). Elle peut faire des stages à l'étranger.

L'offre : une profession intéressante et variée. Un travail utile et attachant qui plaira à celles qui ont du goût pour la médecine et le contact avec la clientèle.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire : de 8 à 9 heures par jour. Dépend des dentistes.

Vacances : 3 semaines au minimum.

Salaire : de 100 à 400 fr. pendant l'apprentissage. Ensuite, de 700 à 1500 fr. selon les années de service et les médecins-dentistes.